



## Accord du gouvernement – Recrutement et Formation

### 1. Recrutement des policiers

Processus de recrutement plus rapide et efficace

- Le processus de recrutement et de sélection ne doit pas dépasser 90 jours, afin de permettre un engagement plus rapide de nouveaux policiers.
- Les zones de police locales peuvent recruter directement pour leurs propres corps, ce qui améliore la flexibilité et répond mieux aux besoins locaux.

Diversité et qualité

- L'objectif est d'intégrer la diversité dans le processus de recrutement, en plaçant la bonne personne au bon poste.
- Une attention particulière est portée au recrutement de profils spécialisés, tels que des experts financiers et des spécialistes en cybercriminalité.

Recrutement de profils externes

- Le recrutement de personnes issues d'autres secteurs (profils externes) est facilité. Ces personnes recevront des compétences policières limitées, comme la rédaction de procès-verbaux, et bénéficieront d'un statut conforme au marché pour rendre la transition plus attractive.

Screening permanents :

- Un screening permanent est introduit tout au long de la carrière d'un policier pour garantir une intégrité élevée au sein des forces de police.

Cybervolontaires et cybertravailleurs flexibles

- Un cadre juridique sera établi pour recruter des cybervolontaires ou des cybertravailleurs flexibles. Ces spécialistes seront mobilisés pour des tâches spécifiques, comme la lutte contre la cybercriminalité.

## 2. Formation des policiers

### Réforme de l'enseignement policier

- **Uniformité et transparence** : L'enseignement policier sera réformé selon les principes d'uniformité, de qualité et de transparence, en collaboration avec les écoles de police, les hautes écoles et les universités.
- **Formation modulaire** : Introduction d'un système modulaire avec une structure de Diplôme, Bachelier et Master, pour intégrer davantage la formation policière dans le système d'enseignement classique.

### Formation orientée vers la pratique

- **Formation pratique** : La formation de niveau Diplôme (Graduat) sera axée sur la pratique, pour que les nouveaux policiers soient rapidement opérationnels.
- **Déploiement rapide** : Les policiers en formation seront rapidement déployés sur le terrain, même pendant leur période de formation.

### Formation continue

- **Offres variées** : Les policiers doivent pouvoir se former tout au long de leur carrière. Un large éventail de formations, physiques et numériques, sera développé.
- **Actualisation** : Une formation permanente est mise en place pour que les policiers restent à jour face aux nouvelles évolutions, comme la criminalité numérique et les nouvelles technologies.

### Formations spécifiques

- **Cas particuliers** : Des formations spécifiques seront mises en place pour intervenir auprès de personnes en difficulté sociale ou mentale, en collaboration avec des équipes mobiles de crise composées de psychiatres, psychologues et travailleurs sociaux.
- **Interventions avec enfants** : Les policiers seront formés pour mieux gérer les interventions avec des enfants et des jeunes, conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

### Formation aux compétences numériques

- **Technologies avancées** : Les policiers seront formés à l'utilisation de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle (IA), la reconnaissance faciale et les outils de cybersécurité. Cela permettra de lutter contre la cybercriminalité et d'analyser de grandes bases de données.
- **Outils numériques** : Un effort particulier sera mis sur l'utilisation de bodycams et d'autres outils numériques pour rendre la police plus efficace.

**Le SNPS se bat pour vos droits – Ensemble nous sommes plus forts !**